

# Délibérations du Conseil Municipal du 21 Mars 2015

Le 21 mars 2015, à 10h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

## Présents : 14

- Vincent MINIER : Maire  
- Mme GOUR Christèle, Mme GOLIAS Chantal, M. MONREAL Louis, M LAURENT Yann, Mme TRICOIRE Isabelle : Adjoints  
- M SIMONNEAUX Joseph, M DENIGOT Patrick, M LEBRETON Gervais, M HEURTAULT David (arrivée à 10h55), Mme CHATTON Valérie, Mme BOVI Aurélie, M. COLIN David, Mme MLYNARSKI Caroline : Conseillers Municipaux.

## Absents excusés : 5

Mme CHATELLAIN Marie-Anne (pouvoir à M. MINIER) ; Mme HASLE Nathalie ; Mme BEIGNON Séverine ; M. TARDIF Christophe (pouvoir à M. COLIN) ; Mme QUEMERAIS Séverine (pouvoir à Mme GOUR)

## Absents : 0

Nombre de votants : 17 Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation : 13 mars 2015

M. SIMONNEAUX prend place au bureau en qualité de secrétaire.

\*\*\*\*\*

**2015-15 :**

## **Vote des Comptes Administratifs 2014 et adoption des comptes de gestion 2014**

### **Compte administratif de la commune**

#### **FONCTIONNEMENT 2014**

Dépenses	Recettes
832 770,14 €	1 223 355,14 €

Excédent : 390 585 €

#### **INVESTISSEMENT 2014**

Dépenses	Recettes
1 921 007,07 €	2 242 626,01 €

Excédent : 321 618,94 €

**RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE** : Excédent : 712 203,94 €

Solde RAR : + 436 240,36 €

Besoin de Financement : 0 €

**RESULTAT DEFINITIF** : Excédent : 1 148 444,30 €

**Compte administratif adopté à l'unanimité sous la présidence de Mme GOUR (Monsieur MINIER ne prenant pas part au vote).**

\*\*\*\*\*

Les comptes de gestion 2014 dressés par Mme RAVARD Christelle, Receveur, sont adoptés à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**2015-16 :**

**Affectation des résultats 2014**

**Commune**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement (excédent au 31/12/2014) de **390 585 €** comme suit :

- ◆ L'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) : **390 585 €**
- ◆ Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) : **0 €**

**L'affectation de résultat est approuvée à l'unanimité.**

\*\*\*\*\*

**2015-17 :**

**Vote du Budget Primitif 2015**

**COMMUNE**

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent tant en dépenses qu'en recettes.

**FONCTIONNEMENT 2015**

<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
1 107 855 €	1 107 855 €

**INVESTISSEMENT 2015**

<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
1 727 468,94 €	1 727 468,94 €

**TOTAL SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
2 835 323,94 €	2 835 323,94 €

**Ce budget est adopté par 14 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.**

\*\*\*\*\*

**2015-18 :**

**Vote des taux de fiscalité directe locale**

Monsieur le Maire présent au Conseil différentes données financières sur le territoire communal et intercommunal, dont l'état de notification des taux et bases 2014/2015. Il propose au vu de ces éléments, les taux d'imposition suivants :

**- Le taux de la Taxe d'Habitation est proposé à 13,65%  
Taux approuvé à l'unanimité.**

**- Le taux de la Taxe du Foncier Bâti est proposé à 16%**  
**Taux approuvé à l'unanimité.**

**- Le taux de la Taxe du Foncier Non Bâti est proposé à 41,55%**  
**Taux approuvé à l'unanimité.**

\*\*\*\*\*

**2015-19 :**  
**Vote des subventions**

Monsieur Le Maire soumet au vote les subventions suivantes qui ont donné lieu à un débat préalable en commission.

-CCAS (au compte 657362)..... 1500 €  
Montant accepté à l'unanimité.

- ADAPEI "Les Papillons Blancs-35 section de Bain de Bretagne .....50 €  
Montant accepté à l'unanimité.

- Bâtiments CFA 35 .....17 €  
Montant accepté à l'unanimité.

- Lycée Saint-Yves .....119 €  
Montant accepté à l'unanimité.

- Halte garderie « La Girafe » - Corps Nuds .....250 €  
Montant accepté à l'unanimité.

- Club de l'Amitié de Chanteloup.....400 €  
Montant accepté à l'unanimité.

- Marche avec les loups de Chanteloup .....400 €  
Montant accepté à l'unanimité.

- Union Sportive de Chanteloup.....2750€  
Montant accepté à l'unanimité.

- GASC de Chanteloup.....1000 €  
Montant accepté à l'unanimité.

- ACCA de Chanteloup (dont 200 € pour le piégeage).....450 €  
Montant accepté à l'unanimité.

- Association Campagn'art, Chanteloup.....1700 €  
Montant accepté par 14 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS.

- A.P.E Ecole Publique de Chanteloup.....450 €  
Montant accepté par 15 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

- Association LOUPZIC .....750 €  
Montant accepté par 15 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

- USEP - Ecole Publique de Chanteloup.....5700 €  
Montant accepté à l'unanimité.

- Association LOUPIOTS.....500 €  
Montant accepté par à l'unanimité.

- La Chambre des Métiers 35.....85 €  
Montant accepté par à l'unanimité.
- Association Donneurs de Sang du Canton de Janzé.....50 €  
Montant accepté par à l'unanimité
- Ecole Diwan Bro Roazhon.....17 €  
Montant accepté par à l'unanimité.
- La Prévention Routière 35.....50 €  
Montant accepté par à l'unanimité.
- Association Rêves de Clown.....50 €  
Montant accepté par à l'unanimité.
- Association Secours Catholique.....150 €  
Montant accepté par à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**2015-20 :**

**Demande de subvention pour acquisition d'ouvrages et animations de bibliothèque**

Le conseil municipal considère qu'il est nécessaire d'acquérir de nouveaux documents de lecture pour le bon fonctionnement de la bibliothèque. Le conseil municipal s'engage pour l'année 2015 pour l'acquisition de livres et revues pour un montant annuel de 3500 € et pour un montant de 900 € en ce qui concerne les animations ;

Il convient d'autoriser Monsieur Le Maire à passer commande de livres et de revues, et à solliciter les subventions auprès du Conseil Général et de la communauté de communes, au titre des contrats de territoires (volet 3) pour l'acquisition de ces livres et revues.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **SOLLICITE le Conseil Général et la communauté de communes Moyenne Vilaine et Semnon au titre du Volet 3 du contrat de territoire, en vue de l'acquisition d'ouvrages et animations de bibliothèque, pour un montant de 3500 euros (ouvrages) et 900 euros (animations) ;**
- **AUTORISE monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents aux commandes, à l'opération et aux subventions.**

\*\*\*\*\*

Séance levée à **12h45**

Suivent les signatures :